RCS : BESANCON
Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00028
Numéro SIREN : 834 549 081
Nom ou dénomination : ABCO HAUT DOUBS

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 7574

edi-tdfc

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise SAS ABCO HAUT DOUBS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 19 Rue de l'Helvétie 25500 MORTEAU

SIREN 834549081

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 30/09/2021

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	26769	016 3963	22806
	Immobilisations corporelles *		028	33097	030 15625	17472
	Immobilisations financières * (1)		040	976	042	976
		Total I (5)	044	60843	048 19588	41255
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	119538	070 1589	117949
		Autres * (3)	072	20648	074 8366	12281
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	17627	086	17627
	Charges constatées d'avance *		092	1224	094	1224
		Total II	096	159038	098 9955	149082
		Total général (I+II)	110	219882	112 29543	190338

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	4
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	88
	Report à nouveau	134	-93742
	Résultat de l'exercice	136	46275
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	-45373
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	34000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	37752
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 20642)	172	163959
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	235712
	Total général (I + II + III)	180	190338

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	976	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	28813
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Edité à partir de Loop V4.30.0

13/12/2021 09:45:22

edi-tdfc

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B

Désignation de l'entreprise SAS ABCO HAUT DOUBS

Néant ☐*

Exercice N clos le 30/09/2021

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	563081
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	7333
	Autres produits					230	19585
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	590000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1151
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 9112. - immobilier :)					242	222070
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243	241	244	5960
	Rémunérations du personnel *					250	234785
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	58964
	Dotations aux amortissements *					254	8679
	Dotations aux provisions					256	9955
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	81
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
			Total des charges d'exploitation (II)			264	541648
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	48352
	Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**	294	
					Produits exceptionnels (IV)	290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)		347		300	2076
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)		348			
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	46275
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	46275	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	12072		
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	3034		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248			330	251
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986					342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981		ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A) 987				
	ZRD (44 *terdecies*) 127		JEI (44 *sexies* A) 989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) 991		ZRR (44 *quindecies*) 138				
	ZFANG (44 *quaterdecies*) 345		Investissements outre-mer 344				
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	61632	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 83994		dont imputés sur le résultat :			360	61632
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

13/12/2021 09:45:22

Edité à partir de Loop V4.30.0

ABCO HAUT DOUBS

Société par actions simplifiée

Au capital de 2 000 €,

Siège social : 19 Rue de l'Helvétie 25500 Morteau

RCS de Besançon 834 549 081

Procès-Verbal en date du 1er mars 2022

AGO D'APPROBATION DES COMPTES

Premier mars deux mille vingt-deux,

L'associé de la société ABCO HAUT DOUBS société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 19 Rue de l'Helvétie 25500 Morteau, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Est présent :

- **Franck KOHLER,** personne physique, représentant de ABCO HOLDING, à concurrence de 200 parts, numérotées de 1 à 200.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Franck KOHLER président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2021 ;

- Affectation du rapport de gestion ;
- Approbation de l'affectation du résultat ;

Puis lecture est donnée du rapport du président et *(le cas échéant)* du rapport du commissaire aux comptes.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *30/09/2021* et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à ***46 762,62 euros***, est affecté au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, par Franck KOHLER pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

À Morteau

Le 1er mars 2022

SIGNATURE DE L'ASSOCIE



Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON
Palais de Justice, 1 rue Mégevand, 25000 BESANÇON CEDEX
09:30 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 03.81.83.60.90
www.greffe-tc-besancon.fr - www.infogreffe.fr

MF
ABCO HAUT DOUBS
19 RUE DE L'HELVÉTIE
25500 MORTEAU

REÇU PAR COURRIER
LE 31 OCT. 2022
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

Besançon, le 31 août 2022

Nos références : BIL * 2018B00028 * MF * 2022/7532 * 834549081
Nature de la formalité : Dépôt de comptes annuels
Entreprise : ABCO HAUT DOUBS

RÉCLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,
Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les renseignements ou pièces manquants suivants:

- Documents comptables - la mention "certifiés conformes" et la signature du représentant légal doivent être apposées sur la première page du bilan

L'ensemble des frais engagés pour couvrir la relance de cette formalité s'élève à 2,85 €. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Me Marie-Anne Boron
Maître François BORON

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON DOUBS

Veuillez trouver ci-joint ce chèque en euros de € 2,856 sur le Crédit Mutuel CM

chèque n° : 8866921 en règlement de :

Si vous n'utilisez pas ce talon de correspondance, veuillez le détacher.

Bonjour,

Est-il possible d'avoir la marchandise réclamée dans ce courrier ?

Merci

Franco